

LA  
**SEMAINE RELIGIEUSE**  
DE MONTREAL

**SOMMAIRE**

I Au prône, offices de l'église, titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III La fête du travail. — IV Lettre de Notre Saint-Père Benoît XV aux Peuples Belligérants. — V Correspondance romaine. — VI A Notre-Dame du Cap : deuxième centenaire. — VII Sœurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs : vêtue et profession religieuse. — VIII Sœurs de Miséricorde : vêtue et profession religieuse.

**AU PRONE**

Le dimanche, 5 septembre

On annonce :

La fête (mercredi) et la solennité (le 12 ou le 15) de la Nativité.

**OFFICES DE L'EGLISE**

Le dimanche, 5 septembre

Dans les diocèses de Montréal, de Valleyfield et de Joliette, on a anticipé au 5 la solennité de la Nativité, afin de chanter partout, le 12, la messe du saint Nom de Marie.

Messe du 15e dim., **semi-double**, mém. de saint Laurent Justilien, 3e or. **A cunctis.**; préf. de la Trinité.

Messe solennelle de la Nativité (du 8), **double de 2e cl.**; mém. du 15e dim. et de saint Laurent Justilien; préf. de la Sainte-Vierge; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, mém. du dim. et de saint Laurent Justilien.

**TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES**

Le dimanche, 12 septembre

**Diocèse de Montréal.** — Du 12 septembre, S. Nom de Marie (Notre-Dame).

**Diocèse d'Ottawa.** — (1) Du 8 septembre, sainte Marie (Almonte); du 9, saint Pierre Claver; du 12, Notre-Dame (Montfort et Lac Sainte-Marie); Notre-Dame de Victoire (Harrington); Notre-Dame de Lumière (Blanche), de la Salette et de la Garde (Val-des-Bois).

**Diocèse de Saint-Hyacinthe.** — Du 12 septembre, saint Nom de Marie (Marieville).

**Diocèse de Sherbrooke.** — Du 8 septembre, saint Adrien (Ham Nord).

**Diocèse de Nicolet.** — Du 8 septembre, Nativité; du 12, saint Nom de Marie.

**Diocèse de Pembroke.** — Du 12 septembre, saint Nom de Marie (Brudenell et Quyon).

**Diocèse de Mont-Laurier.** — Du 8 septembre, sainte Marie (Minerve), et Nativité (Labelle); du 12, saint Nom de Marie (CATHEDRALE), Ferme-Neuve, Notre-Dame du Laus, de Pontmain et du Divin Pasteur. J. S.

#### PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Lundi,	6 septembre.	— Laprairie.
Mercredi,	8	— Saint-Augustin.
Vendredi,	10	— Sainte-Geneviève.
Dimanche,	12	— Verdun.

#### LA FETE DU TRAVAIL

Comme les années dernières, nous aurons, cette année, à Montréal, nos cérémonies religieuses à l'occasion de la fête du travail. Elles auront lieu le dimanche, 5 septembre. A Notre-Dame, dans l'après-midi, à 3 heures, réunion des dames et sermon, par M. l'abbé Bray, de Saint-Sulpice; dans la soirée, à 7.30 heures, réunion des hommes et sermon par M. l'abbé Harbour, de l'archevêché.

(1) La fête de l'Ange Gardien (Angers) ne se fera plus le 1er dim. de septembre, mais le 2 octobre, avec l'office général (mais de 1e cl.).

#### LETTRE DE

AU



ORSQUE

succéder

la vie jus

leur causée par la

rope, Nous éprouvâ

tif sur les champs d

père qui voit sa mai

furieux. Nous songe

jeunes fils fauchés

coeur agrandi par la

leur des mères et d

tous les pleurs des

ternel.

Participant dans

brables familles et e

Nous sont imposés pa

a été confiée dans ce

la ferme intention de

tre pouvoir à reconci

même la promesse sol

prix de son sang, rer

paix et d'amour fure

nations et à leurs ch

Notre conseil affect

pas écouté. Cela aug

notre résolution. Nou

fiance au Tout-Puissa

les coeurs aussi bien d

cessation de l'immense

## LETTRE DE NOTRE SAINT-PERE BENOIT XV

### Aux Peuples Belligérants

**L**ORSQUE Nous fûmes appelé, quoique sans mérite, à succéder sur le trône apostolique au pape Pie X, dont la vie juste et bienfaisante a été abrégée par la douleur causée par la lutte fratricide qui venait d'éclater en Europe, Nous éprouvâmes, Nous aussi, en jetant un regard craintif sur les champs de bataille ensanglantés, le déchirement d'un père qui voit sa maison ravagée et rendue déserte par un orage furieux. Nous songeâmes avec une douleur inexprimable à nos jeunes fils fauchés par la mort. Nous ressentîmes, dans un coeur agrandi par la charité chrétienne, toute l'effroyable douleur des mères et des épouses rendues veuves avant le temps, tous les pleurs des enfants privés trop tôt de leur guide paternel.

Participant dans notre âme à la crainte angoissée d'innombrables familles et comprenant bien les devoirs impérieux qui Nous sont imposés par la mission de paix et d'amour qui Nous a été confiée dans ces jours si tristes, Nous conçûmes aussitôt la ferme intention de consacrer toute notre activité et tout notre pouvoir à reconcilier les peuples en guerre. Nous en fîmes même la promesse solennelle au Divin Seigneur qui a voulu, au prix de son sang, rendre tous les hommes frères. Les mots de paix et d'amour furent les premiers que Nous adressâmes aux nations et à leurs chefs comme pasteur suprême des âmes.

Notre conseil affectueux et insistant de père et d'ami ne fut pas écouté. Cela augmenta notre douleur, mais n'ébranla pas notre résolution. Nous continuâmes à nous adresser avec confiance au Tout-Puissant, qui tient dans ses mains les esprits et les coeurs aussi bien des sujets que des rois, implorant de lui la cessation de l'immense fléau. A notre humble mais chaleureuse

bre, saint Nom de  
saint Adrien (Ham

tivité; du 12, saint  
aint Nom de Marie

, sainte Marie (Mi-  
om de Marie (CA-  
Laus, de Pontmain  
J. S.

URES

L

as, cette année, à  
ision de la fête du  
ptembre. A Notre-  
ion des dames et  
ce; dans la soirée,  
ion par M. l'abbé

a plus le 1er dim. de  
is de 1e cl.).

prière Nous voulûmes associer tous les fidèles et, pour la rendre plus efficace, Nous eûmes soin qu'elle fût accompagnée des oeuvres de pénitence chrétienne.

Aujourd'hui, au triste anniversaire du jour où a éclaté ce terrible conflit, s'échappe plus ardent de notre coeur le voeu que la guerre se termine bientôt. Nous élevons davantage la voix pour pousser le cri paternel de paix. Puisse ce cri, dominant l'effroyable bruit des armes, atteindre les peuples belligérants et leurs chefs, les disposant les uns et les autres à des intentions plus douces et plus sereines.

Au nom du Dieu saint, au nom du Père et Seigneur du ciel, au nom du sang béni de Jésus, prix du rachat de l'humanité, Nous conjurons les nations belligérantes, devant la Providence divine, de mettre fin désormais à l'horrible carnage qui, depuis une année, déshonore l'Europe. C'est un sang de frères qu'on répand sur la terre et sur les mers. Les régions les plus belles de l'Europe, ce jardin du monde, sont semées de cadavres et de ruines. Là où il y a peu de temps l'action des usines et le travail fécond des champs s'épanouissaient, le canon tonne maintenant d'une manière effroyable et, dans sa rage de démolition, n'épargne ni les villages, ni les villes, et sème partout les ravages et la mort.

Vous qui portez devant Dieu et devant les hommes la terrible responsabilité de la paix et de la guerre, écoutez notre prière, écoutez la voix paternelle du vicaire du juge éternel et suprême à qui vous devrez rendre compte de vos entreprises publiques comme de vos actions privées. Les richesses abondantes que le Dieu créateur a données à vos terres vous permettent de continuer la lutte. Mais à quel prix ? répondent les milliers de jeunes vies qui s'éteignent chaque jour sur les champs de bataille ! Mais à quel prix ? répondent les ruines de tant de villes et de villages, de tant de monuments dus à la piété et au génie des aïeux ! Mais à quel prix ? répondent les larmes amères ver-

sées dans le secret des autels ! Ne répétez pas la lutte et la destruction de la lutte e

Et l'on ne peut y terminer sans la violence et qu'o destruction et qu'o pas. Humiliées et joug qui leur est im tant de génération e de vengeance. Pour sereine conscience, le Pourquoi ne pas en ou indirect de vues a sure du possible de mettre fin à cette l fois dans des circons le premier, élèvera l'ennemi en lui offr L'équilibre du monde nations reposent sur des droits et de la dig des armées et sur le C'est un cri de pai dans ce triste jour, e dans le monde à Nou guerre qui, depuis ur champ de bataille. Q diaire de la Mère des froyable tempête l'aut de son visage divin ! Très-Haut, auteur de tons la reconciliation frères reviennent aux

sées dans le secret des foyers domestiques et au pied des autels ! Ne répètent-elles pas aussi que le prix de la prolongation de la lutte est grand, trop grand !

Et l'on ne peut pas dire que l'immense conflit ne saurait se terminer sans la violence des armes. Qu'on abandonne cette destruction et qu'on réfléchisse que les nations ne périssent pas. Humiliées et opprimées, elles portent en frémissant le joug qui leur est imposé et préparent leur revanche, transmettant de génération en génération un triste héritage de haine et de vengeance. Pourquoi ne pas peser dès maintenant, avec une sereine conscience, le droit et les justes aspirations des peuples ? Pourquoi ne pas entamer de bonne volonté un échange direct ou indirect de vues ayant pour but de tenir compte dans la mesure du possible de ces droits et aspirations et aboutir ainsi à mettre fin à cette lutte terrible, comme cela est arrivé autrefois dans des circonstances pareilles ? Qu'il soit béni celui qui, le premier, élèvera une branche d'olivier et tendra la main à l'ennemi en lui offrant des conditions raisonnables de paix ! L'équilibre du monde, le progrès, la sécurité, la tranquillité des nations reposent sur la bienveillance mutuelle et sur le respect des droits et de la dignité d'autrui bien plus que sur le nombre des armées et sur les formidables enceintes des forteresses.

C'est un cri de paix qui s'échappe le plus haut de notre âme dans ce triste jour, et Nous invitons les amis sûrs de la paix dans le monde à Nous tendre la main pour hâter la fin de la guerre qui, depuis un an, a transformé l'Europe en un vaste champ de bataille. Que Jésus miséricordieux, par l'intermédiaire de la Mère des douleurs, fasse enfin surgir après l'effroyable tempête l'aube radieuse et tranquille de la paix, image de son visage divin ! Que les hymnes de reconnaissance au Très-Haut, auteur de tout bien, retentissent bientôt ! Souhaitons la reconciliation des Etats. Que les peuples redevenus frères reviennent aux pacifiques travaux des études, des arts

et de l'industrie! Qu'une fois l'empire du droit rétabli, ils décident de confier dorénavant la solution de leurs différents, non plus au tranchant de l'épée, mais aux raisons de justice et d'équité étudiées avec le calme et la pondération nécessaires. Ce sera là leur conquête la plus belle et la plus glorieuse.

Dans la confiance que l'arbre de la paix reviendra bientôt réjouir le monde de ses fruits si désirables, Nous donnons notre bénédiction apostolique à tous ceux qui forment le troupeau mystique qui nous est confié, de même qu'à ceux qui n'appartiennent pas encore à l'Eglise Romaine, suppliant le Seigneur de les unir à Nous par les liens d'une parfaite charité.

Donné à Rome, au Vatican, le 28 juillet 1915.

BENOIT XV, pape.

### CORRESPONDANCE ROMAINE

13 juillet 1915.

**L**A guerre a eu sa répercussion sur la liturgie. On connaît les mesures prises par le Saint-Siège pour permettre aux prêtres-soldats de pouvoir célébrer le Saint-Sacrifice. L'irrégularité *ex defectu lenitatis* a été enlevée et les soldats ou officiers, revenus d'une sanglante escarmouche, où le sang a coulé à flots, prendront le lendemain la chasuble et célébreront la messe, devant une assistance de soldats toujours recueillis, pour ceux qui survivent et pour ceux qu'ils ont tués, sans oublier leurs propres compagnons tombés sur le champ de bataille. Au point de vue théorique, c'était parfait, mais il fallait trouver le moyen d'organiser pratiquement ce service extraordinaire. Les Augustins de l'Assomption ont assumé cette tâche et y ont réussi presque complètement. Il fallait d'abord doter les prêtres-soldats de

chapelles portatives pour la célébration au secours des A déjà été expédiées demandes affluer pas sans réponse. fournir à ses ministres l'acte le plus purement colère de Dieu irrité. Mais deux questions avait la question de de petits missels in nombre de laïques nion avec le célébrant et plus de cinq cent tuitement. Mais la *Bonne Presse* a soutenu mettait de remédier un missel *pro tempore* de la messe, les messes et pour les défunts. messes des plus gracieuses accueillies avec empressement par les soldats peuvent célébrer été accordé, et de plus communion avec l'Église. Une autre question ger à envoyer sur les dans nos églises. Il est possible, sans être troublés par leur bénédiction, car c'était une autre affaire. sécrétions de ces pierres

chapelles portatives qui contiendraient le strict indispensable pour la célébration dans les camps. La charité publique vint au secours des Assomptionnistes et près de 1500 chapelles ont déjà été expédiées sur le front. Il en faut davantage, car les demandes affluent. Mais la charité publique ne les laissera pas sans réponse. Il n'y a rien de plus agréable à Dieu que de fournir à ses ministres le moyen d'offrir le Saint-Sacrifice, l'acte le plus puissant et le plus efficace pour apaiser la colère de Dieu irrité par nos fautes et nos crimes.

Mais deux questions subsidiaires se posaient. D'abord il y avait la question du missel. On sait que des éditeurs ont publié de petits missels in-12, qui servent aux séminaristes et même à nombre de laïques pieux qui veulent se tenir plus en communion avec le célébrant. On a fait un appel qui a été entendu et plus de cinq cents de ces petits missels ont été donnés gratuitement. Mais ils sont encore lourds. C'est alors que la *Bonne Presse* a soumis au pape Benoît XV une idée qui permettait de remédier à cet inconvénient. Elle a obtenu d'éditer un missel *pro tempore belli*, ne comprenant que l'ordinaire de la messe, les messes votives *de la Vierge, pro tempore belli et pour les défunts*. Benoît XV ayant suggéré d'y insérer les messes des plus grandes fêtes de l'année, cette suggestion fut accueillie avec empressement. Avec ce missel les prêtres-soldats peuvent célébrer les messes votives dont l'usage leur a été accordé, et de plus, les jours de grandes fêtes, ils restent en communion avec l'Eglise universelle et célèbrent avec elle.

Une autre question restait à résoudre. On ne pouvait songer à envoyer sur le front les *pierres sacrées* qui se trouvent dans nos églises. Il fallait qu'elles fussent aussi petites que possible, sans être trop fragiles. Cela était aisé à trouver. Mais leur bénédiction, car elles étaient au nombre de plus de 1500, était une autre affaire. On sait combien sont longues les consécrations de ces pierres d'autels avec leurs multiples onctions.

droit rétabli, ils de leurs différents, raisons de justice et ération nécessaires! plus glorieuse.

x reviendra bientôt Nous donnons notre orment le troupeau à ceux qui n'appar-, suppliant le Sei-ne parfaite charité.

1915.

TOIT XV, pape.

CAINE

13 juillet 1915.

la liturgie. On con-saint-Siège pour per-pouvoir célébrer le *lenitatis* a été enle-une sanglante escar-ront le lendemain la-ine assistance de sol-rvivent et pour cees compagnons tou-nt de vue théoriquee moyen d'organiser

Les Augustins de y ont réussi presqu-les prêtres-soldats de

L'évêque qui doit faire cette cérémonie supporte une véritable fatigue et d'ailleurs cela exige un temps considérable. On s'adressa d'abord à des évêques, anciens missionnaires, de résidence à Paris, qui firent les premières consécérations. Comme celles-ci devenaient de plus en plus nombreuses, ces évêques missionnaires, ne pouvant y suffire, suggérèrent aux Augustins de l'Assomption de demander au Saint-Siège une délégation pour quelques-uns d'entre eux qui pourraient ainsi valablement consacrer les autels portatifs. Vu le besoin urgent, le pape accorda cette délégation à un certain nombre d'Assomptionnistes. Ceux-ci se mirent à l'oeuvre et de nombreuses pierres d'autel furent consacrées. Ces Assomptionnistes, ayant constaté par eux-mêmes la longueur de la cérémonie et les lourdes fatigues qu'elle impose, portèrent leurs doléances aux pieds du trône pontifical demandant une réforme sur ce point, et le Souverain Pontife a fait répondre qu'il allait faire mettre à l'étude cette question, et, sans sacrifier aucun rite essentiel, trouver le moyen de rendre plus courte la cérémonie. Ce n'est point à moi de dire à quel parti s'arrêtera le Souverain Pontife, mais il est clair qu'au lieu de faire par exemple cinq onctions ou signes de croix sur chaque croix gravée sur la pierre on pourrait se contenter d'une seule onction ou d'un seul signe de croix. Et il en est de même des encensements liturgiques qui pourraient être abrégés de la même manière. En tout cas, la question est à l'étude et, quand la réforme sera faite, Nos Seigneurs les évêques ne seront pas les derniers à s'en réjouir.

\* \* \*

Bien que la guerre ralentisse un peu toutes les affaires que l'on veut traiter auprès du Saint-Siège, tout ne chôme pas et si nombre d'employés des Congrégations sont partis sur le front ou dans les services auxiliaires, les Congrégations res-

tent ouvertes et font preuve dans une pape a signée le 1 et ce n'est point un martyr. La voie

En 1627 naissa famille, Gomidas Gomidas ou Cosn collègues de sa nation ses jeunes compagnes études élémentaire de rapides progrès nête jeune fille non sa science, son zèle l'évêque arménien et lui donna la ton le ministère à Con de l'église de Saint

Il ne faut pas n tête d'une importa murgian appartena des prêtres pourvu sacerdotale. D'ailleurs ne peut plus se re

Le curé de Saint-des devoirs qu'elle ricusement la religion tristiques. A cette vie et un zèle arde Les Turcs l'auraient schismatiques, qui doine et condamner menèrent à persécuter



tent ouvertes et font tout ce qu'elles peuvent. J'en trouve une preuve dans une très récente introduction de cause que le pape a signée le 12 mai 1915. Il s'agit d'une cause orientale, et ce n'est point un procès ordinaire mais une déclaration de martyre. La voici en deux mots.

En 1627 naissait, à Constantinople, de noble et catholique famille, Gomidas Ikeumurgian plus connu sous le nom de Gomidas ou Cosme de Carboniano. Il fit ses études dans les collèges de sa nation, et se distingua rapidement au milieu de ses jeunes compagnons. Il ne borna pas son instruction aux études élémentaires, mais alla jusqu'à la philosophie où il fit de rapides progrès. Devenu homme, il se maria avec une honnête jeune fille nommée Nympha. Mais la pureté de sa vie, sa science, son zèle pour la gloire de Dieu le signalèrent à l'évêque arménien de Tokat qui l'inscrivit dans le clergé et lui donna la tonsure. Enfin, il reçut le sacerdoce et exerça le ministère à Constantinople en qualité de curé archiprêtre de l'église de Saint-Georges.

Il ne faut pas nous étonner de voir un homme marié à la tête d'une importante paroisse de Constantinople, car Ikeumurgian appartenait au rite arménien qui admet le mariage des prêtres pourvu que celui-ci ait lieu avant l'ordination sacerdotale. D'ailleurs si la première femme meurt, le prêtre ne peut plus se remarier.

Le curé de Saint-Georges, ayant conscience de sa position et des devoirs qu'elle lui imposait, commença par étudier sérieusement la religion, allant aux sources scripturaires et patristiques. A cette étude intense, il joignit la sainteté de la vie et un zèle ardent pour les âmes qui lui étaient confiées. Les Turcs l'auraient bien laissé tranquille, mais les Arméniens schismatiques, qui déniaient toute autorité au concile de Chalcédoine et condamnent saint Léon I qui l'avait approuvé, commencèrent à persécuter le saint curé. Injures, menaces et coups

furent le prélude de persécutions plus graves. Aussi, suivant le conseil évangélique, Gomidas prit-il le parti de fuir la persécution et il se retira à Jérusalem. Les schismatiques voyant leur proie leur échapper, pour mieux assurer leur vengeance, envoyèrent à Jérusalem des personnes qui exprimèrent au fugitif leur regret des persécutions qu'il avait subies, lui affirmèrent qu'elles ne se renouvelleraient plus et qu'il pourrait vaquer en toute paix et tranquillité aux travaux de son ministère. Trompé par ces promesses, désireux de se trouver au milieu de son peuple, croyant que le motif qui le lui avait fait quitter avait cessé d'exister, Ikeumurgian revint à Constantinople et se remit avec zèle à l'instruction et à la garde de son troupeau. La tempête semblait calmée, mais l'ennemi veillait. Au bout de quelque temps, on fait tomber Cosmos dans une embuscade. Il est pris, jeté en prison, accablé de mauvais traitements, soumis à la torture. Enfin, les schismatiques ayant obtenu du juge ture une sentence capitale, Cosmos rendait à Dieu sa belle âme et le témoignage de son sang, le 5 novembre 1707.

La sainteté de sa vie était éclatante, mais en plus elle était couronnée par le martyre. Les procès faits sur ce serviteur de Dieu ne laissent planer aucun doute sur ce point. Et c'est pourquoi le pape a signé l'introduction de cette cause. Elle nous montre l'animosité des schismatiques contre les catholiques, animosité souvent plus grande que celle des infidèles eux-mêmes, et Cosmos de Carboniano vient tendre sa main au bienheureux saint Josaphat tué lui aussi par les hérétiques en haine de la foi chrétienne.

DON ALESSANDRO.



N célèbre  
la-Mad  
vénére

rote pour Sain  
lequel s'appelle  
Plénier de Québe  
national. Ce ha  
firmer la traditi  
sanctuaire privilé  
hommes, se plait  
à répandre les gré  
fêtes du deuxièm  
mons volontiers la  
nombreux au pie

Du 8 au 11 sept  
des exercices pub  
pour le dimanche,  
tificale par Son F  
Mgr Bégin. A ce  
des Trois-Rivières  
l'après-midi et da  
pieuses.

L'on connaît l'  
Dame-du-Cap. C'  
la-Madeleine, les f  
cesseur de Mgr de  
toute l'Eglise cans

## A NOTRE-DAME DU CAP

### Deuxième centenaire

**N** célébrera le 12 septembre de cette année, au Cap-de-la-Madeleine, le deuxième centenaire de ce sanctuaire vénéré bien connu des " pèlerins " de Montréal en route pour Sainte-Anne-de-Beaupré, qui y arrêtent souvent, lequel s'appelle Notre-Dame-du-Cap. Les Pères du Concile Plénier de Québec l'ont reconnu comme un lieu de pèlerinage national. Ce haut témoignage, qui ne fait d'ailleurs que confirmer la tradition, achève de consacrer la renommée de ce sanctuaire privilégié, où Marie, la mère de Jésus et la mère des hommes, se plaît, comme en tant d'autres lieux du monde, à répandre les grâces et les faveurs de Dieu. Nul doute que ces fêtes du deuxième centenaire seront grandioses, et nous exprimons volontiers la confiance que les fidèles de Montréal seront nombreux au pieux rendez-vous.

Du 8 au 11 septembre, il y aura, chaque jour, au sanctuaire, des exercices publics préparatoires à la solennité du 12. Et pour le dimanche, 12, à 10 heures, on annonce une messe pontificale par Son Eminence le cardinal-archevêque de Québec, Mgr Bégin. A cette messe, Mgr Cloutier, l'éloquent évêque des Trois-Rivières, prononcera lui-même le sermon. Dans l'après-midi et dans la soirée, il y aura d'autres cérémonies pieuses.

L'on connaît l'histoire, très simple et si pieuse, de Notre-Dame-du-Cap. C'est vers 1715 que furent jetées, au Cap-de-la-Madeleine, les fondations de l'actuel sanctuaire. Le successeur de Mgr de Laval, Mgr de Saint-Vallier, dirigeait alors toute l'Eglise canadienne. Le digne prélat s'intéressa maté-

riellément à l'oeuvre du nouveau sanctuaire, et, avec lui, le gouverneur des Trois-Rivières, M. de Galifet, et aussi, paraît-il, plusieurs donateurs de Montréal, dont les noms sont restés inconnus. D'ailleurs, en tout temps, par la suite, les pèlerins, qui devaient plus tard se faire si nombreux, se montrèrent généreux. Depuis surtout que par l'initiative de M. le grand-vicaire Désilet, de pieuse mémoire, la confrérie du Rosaire, jadis érigée par le premier curé de l'endroit, M. Vachon, eut pris comme un essor nouveau, la dévotion à la Sainte Vierge s'affirma là de splendide façon. Enfin, en 1902, les Oblats de Marie, ces admirables religieux-missionnaires à qui notre pays doit tant d'oeuvres de zèle, étaient chargés de la desserte du Cap et de son sanctuaire. C'était l'ère des progrès définitifs qui commençait.

A ces progrès pieux, à cette renommée fameuse, à toute cette tradition et à tous ces souvenirs de l'histoire de la dévotion à la Sainte Vierge sur les bords de notre grand fleuve — sans oublier notre Bonsecours, et si l'on veut en partant de là — nous serons heureux d'aller applaudir pour les fêtes du deuxième centenaire. Elles promettent d'être grandioses. Elles seront sûrement édifiantes.

---

## SOEURS DE SAINTE-CROIX et des SEPT-DOULEURS

---

### VETURE ET PROFESSION RELIGIEUSE

**L**E lundi, 2 août, dans la matinée, M. l'abbé J.-C. Lacasse, aumônier de la maison-mère, présidait à une cérémonie de profession de vœux temporaires. Le sermon fut donné par le Rév. Père A.-J. Beauchamp, c. ss. r.

*Ont prononcé l*  
 Lucienne, née Eu  
 te, née Eugénie I  
 Edith Pelletier;  
 Harriet Cuthbert  
 Gaudreau; Soeur  
 Laplante; Soeur  
 Soeur Marie-de-Sa  
 Soeur Marie-de-Sa  
 Soeur Marie-de-Sa  
 Soeur Marie-de-Sa  
 Soeur Marie-Dolor  
 Unnis, née Eva Ca  
 Annette Dandura  
 Nevers, née Elisal  
 bert, née Alice Thi  
 te, née Alice Char  
 Anges, née Orise  
 d'Assise, née Alic  
 de-Foligno, née Ai  
 Yves, née Aldéa Be  
 Dosia Saint-Hilair  
 bant, née Marthe P  
 sabeth Robert; Soe  
 gras; Soeur Marie  
 lienne Dubé; Soeur  
 cile Tassé; Soeur M  
 beth Lachapelle; So  
 Beauséjour; Soeur  
 Boivin; Soeur Marie  
 Soeur Marie-de-Sair  
 Thibault; Soeur Ma

*Ont prononcé les voeux temporaires* : Soeur Marie-de-Sainte-Lucienne, née Eugénie Gariépy ; Soeur Marie-de-Saint-Auguste, née Eugénie Belles-Iles ; Soeur Marie-de-Saint-Euloge, née Edith Pelletier ; Soeur Marie-de-Saint-Angus, née Catherine Harriet Cuthbert ; Soeur Marie-de-Sainte-Léonille, née Emilia Gaudreau ; Soeur Marie-de-Saint-Pierre Gonzalès, née Lumina Laplante ; Soeur Marie-de-Saint-Vivien, née Theresa Ryan ; Soeur Marie-de-Saint-Albert-de-Messine, née Bernadette Hétu ; Soeur Marie-de-Sainte-Juliana, née Marie-Rose Filiatrault ; Soeur Marie-de-Saint-Gonzalve, née Marie-Anne Gauthier ; Soeur Marie-de-Saint-Gérard-de-Venise, née Cécile Gauthier ; Soeur Marie-Dolorès, née Anna Duyer ; Soeur Marie-de-Saint-Unnis, née Eva Cameron ; Soeur Marie-des-Sept-Douleurs, née Annette Dandurand ; Soeur Marie-de-Sainte-Philomène-de-Nevers, née Elisabeth Filiatrault ; Soeur Marie-de-Saint-Hubert, née Alice Thibault ; Soeur Marie-de-Sainte-Lucie d'Égypte, née Alice Charbonneau ; Soeur Marie-de-Sainte-Cécile-des-Anges, née Orise Paquette ; Soeur Marie-de-Sainte-Claire-d'Assise, née Alice Fauteux ; Soeur Marie-de-Sainte-Angèle-de-Foligno, née Antoinette Brosseau ; Soeur Marie-de-Saint-Yves, née Aldéa Beauregard ; Soeur Marie-de-Saint-Nérée, née Dosia Saint-Hilaire ; Soeur Marie-de-Sainte-Hélène-de-Brabant, née Marthe Pilon ; Soeur Marie-de-Saint-Roger, née Elisabeth Robert ; Soeur Marie-de-Sainte-Raphaëla, née Eva Gingras ; Soeur Marie-de-Sainte-Véronique-de-Giuliani, née Julienne Dubé ; Soeur Marie-de-Saint-Vincent-de-Sienne, née Cécile Tassé ; Soeur Marie-de-Saint-Grégoire-de-Nice, née Elisabeth Lachapelle ; Soeur Marie-de-Sainte-Théodosie, née Alexine Beauséjour ; Soeur Marie-de-Sainte-Angélique, née Jeanne Boivin ; Soeur Marie-de-Saint-Venance, née Elmina Arsenault ; Soeur Marie-de-Sainte-Florence-de-Poitiers, née Léopoldine Thibault ; Soeur Marie-de-Saint-Antoine-martyr, née Berna-

, et, avec lui, le  
 et aussi, paraît-il,  
 noms sont restés  
 uite, les pèlerins,  
 se montrèrent gé-  
 de M. le grand-  
 érie du Rosaire,  
 , M. Vachon, eut  
 la Sainte Vierge  
 1902, les Oblats  
 aires à qui notre  
 gés de la desserte  
 es progrès défini-

fameuse, à toute  
 stoire de la dévo-  
 e grand fleuve —  
 en partant de là  
 pour les fêtes du  
 e grandioses. Elles

## PT-DOULEURS

## GIEUSE

L. l'abbé J.-C. La-  
 e, présidait à une  
 temporaires. Le  
 auchamp, c. ss. r.

dette Goyette; Soeur Marie-des-Apôtres, née Maria Dupuis ; Soeur Marie-de-Sainte-Rose, née Marie-Rose Lapierre; Soeur Marie-de-Sainte-Bertha, née Arzélia Cardonnel ; Soeur Marie-de-Sainte-Anne-Garcias, née Bertha Ouimet; Soeur Marie-de-Saint-Pierre-martyr, née Emilia Ouellet ; Soeur Marie-de-Saint-Jean-Baptiste-du-Jourdain, née Irène Plouffe ; Soeur Marie-de-Saint-Gérard, née Anna Chênevert ; Soeur Marie-de-Saint-Bernard-de-Sainte-Croix, née Jennie Parody ; Soeur Marie-de-Saint-Héraclius, née Léa Lysotte; Soeur Marie-de-Saint-Gildas, née Herméline Bourdages; Soeur Marie-de-Saint-Cyrille-d'Alexandrie, née Régina Charbonneau.

Le même jour, dans l'après-midi, sous la présidence de Mgr l'archevêque de Montréal, avait lieu une cérémonie de vêtare et de profession. M. l'abbé J.-E. Coursol, curé de Sainte-Anne-des-Plaines, prononça l'allocution de circonstance.

*Ont revêtu le saint habit* : Mlles Florida Ouellet, de Sainte-Agathe-des-Monts, dite Soeur Marie-de-Sainte-Césarine; Clara Bérard, de Sainte-Rose, dite Soeur Marie-de-Sainte-Félicie; Clémentine Laplante, de Saint-Aimé, dite Soeur Marie-de-Sainte-Marguerite-du-Sacré-Coeur ; Aurore Bouchard, de Sémersworth, N. H., dite Soeur Marie-de-Saint-Félix-de-Naples; Cécile Cayouette, de Saint-Bonaventure, dite Soeur Marie-de-Sainte-Aurélia; Antoinette Leroux, de Verdun, dite Soeur Marie-de-Sainte-Irène-de-Rome; Adrienne Lizotte, de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, dite Soeur Marie-de-Saint-Armand ; Anna Sirois, de Val Brillant, dite Soeur Marie-de-Sainte-Laurentia ; Ernestine Henrichon, de Montréal, dite Soeur Marie-du-Coeur-de-Jésus; Albertine Coursol, de Montréal, dite Soeur Marie-de-Saint-Henri-de-Suède ; Odéna Biscornet, de Sun-

cook, N.-H., dite Soeur Désormeaux, de Montina; Dora Connor, Sainte-Juliette ; F Soeur Marie-de-Sair Elzéar, dite Soeur mard, de Nashua, N d'Amiens ; Hélène Marie-de-Sainte-Bén dite Soeur Marie-de de Saint-Ambroise- Jeanne-du-Portugal Soeur Marie-de-Saint Soeur Marie-de-Saint de Montréal, dite So

*Ont prononcé les vœux* : Fébronie, née Maria née Fabiola Marchand nie Bergeron ; Soeur Pherson ; Soeur Marie-bodeau ; Soeur Marie-thier ; Soeur Marie-de-chapelle ; Soeur Marie Soeur Marie-Auxiliatr Saint-Germain, née Ev Marcienne, née Marie-Elie, née Eva Masson ; Maria Brissette ; Soeur Soeur Marie-de-Liesse, de-Saint-Claudius, née

Maria Dupuis ;  
Lapierre; Soeur  
l ; Soeur Marie-  
Soeur Marie-de-  
Soeur Marie-de-  
Plouffe ; Soeur  
Soeur Marie-de-  
'arody ; Soeur  
Soeur Marie-de-  
Marie-de-Saint-  
u.

résidence de Mgr  
émonie de vêtare  
é de Sainte-Anne  
ance.

uellet, de Sainte-  
e-Césarine; Clara  
e-Sainte-Félicie ;  
Soeur Marie-de  
Boucharde, de Se-  
t-Félix-de-Naples  
e Soeur Marie-de-  
rdun, dite Soeur  
izotte, de Sainte-  
-Saint-Armand ;  
rie-de-Sainte-Lau-  
dite Soeur Marie-  
ontréal, dite Soeur  
iscornet, de Sun-

cook, N.-H., dite Soeur Marie-de-Sainte-Crescence ; Augustine Désormeaux, de Montréal, dite Soeur Marie-de-Sainte-Augustina; Dora Connor, de Suncook, N.-H., dite Soeur Marie-de-Sainte-Juliette ; Fortunate Beaulieu, de Saint-Elzéar, dite Soeur Marie-de-Saint-Maurille ; Graziella Beaulieu, de Saint-Elzéar, dite Soeur Marie-de-Sainte-Rosalie ; Etheltrude Simard, de Nashua, N.-H., dite Soeur Marie-de Saint-Godefroy-d'Amiens ; Hélène Duchesneau, de Nashua, N.-H., dite Soeur Marie-de-Sainte-Bénédicta; Léona Chartier, de Taftville, Conn. dite Soeur Marie-de-Sainte-Cécile-martyre ; Juliette Ratelle, de Saint-Ambroise-de-Kildare, dite Soeur Marie-de-Sainte-Jeanne-du-Portugal ; Eugénie Briand, de Lewiston, Me, dite Soeur Marie-de-Sainte-Pia ; Adéline Bélair, de Montréal, dite Soeur Marie-de-Saint-Raymond-de-Toulouse ; Eva Robitaille, de Montréal, dite Soeur Marie-de-Saint-Léonce.

*Ont prononcé les vœux perpétuels* : Soeur Marie-de-Sainte-Fébronie, née Maria Labelle; Soeur Marie-de-Saint-Maurice, née Fabiola Marchand; Soeur Marie-de-l'Eucharistie, née Léonie Bergeron; Soeur Marie-de-Sainte-Irma, née Sarah-H. McPherson; Soeur Marie-de-Sainte-Clémence, née Virginie Thibodeau; Soeur Marie-de-Saint-Léonidas, née Marie-Ange Gauthier; Soeur Marie-de-Saint-Bonaventure, née Bernadette Lachapelle; Soeur Marie-de-Saint-Armand, née Eva Caron; Soeur Marie-Auxiliatrice, née Dorilla Roy; Soeur Marie-de-Saint-Germain, née Eva Lefrançois; Soeur Marie-de-Sainte-Marcienne, née Marie-Thérèse Leclair; Soeur Marie-de-Sainte-Elie, née Eva Masson; Soeur Marie-du-Saint-Rédempteur, née Maria Brissette; Soeur Marie-de-Saint-Cyr, née Albina Hamel; Soeur Marie-de-Liesse, née Rose-Anna Juteau; Soeur Marie-de-Saint-Claudius, née Alma Dion.

---

**SOEURS DE MISERICORDE**


---

**VETURE ET PROFESSION RELIGIEUSE**


---

**L**E dimanche, 15 août, fête de l'Assomption, avait lieu une cérémonie de vêtue et de profession religieuse, sous la présidence de M. l'abbé Emile Chartier, secrétaire de la Faculté des Arts de l'Université Laval, qui donna aussi le sermon.

*Ont revêtu le saint habit* : Mlles Antoinette Daveluy, dite Soeur Sainte-Berthe, de Montréal ; Régina Dufresne, dite Soeur Saint-Régis, de Winooski, Vt ; Marie-Jeanne Lapointe, dite Soeur Sainte-Julia, de Kamouraska ; Virginie Vallières, dite Soeur Sainte-Céline, de South Indian, Ont. ; Ida Godin, dite Soeur Saint-Gilbert, de Midland, Ont. ; Anne-Marie Gosselin, dite Soeur Jeanne-d'Arc, de Val Brilliant.

*Ont émis les premiers vœux* : Les Soeurs Sainte-Pabiane, née Marie-Irène Caron, de Saint-Ephrem-d'Upton ; Sainte-Lutgarde, née Marie-Diana Dufresne, de Winooski, Vt ; Saint-Pascal-Baylon, née Marie-Ursule Côté, de Saint-Fabien de Rimouski ; Sainte-Anastasia, née Marie-Arthémise Trudel, de Lowell, Mass. ; Sainte-Anysie, née Marie-Jeanne Sicard, de Louiseville, Qué. ; Saint-Cyrille-d'Alexandrie, née Marie-Léa Jean, de Saint-Mathieu-de-Rimouski.

*A prononcé les vœux perpétuels* : Soeur Saint-François-de-Borgia, née Marie-Reine Lemieux, de Montréal.